

Suivi de la convergence dans l'UE  
**Progrès réalisés en matière de  
convergence de l'emploi**



**Toute citation du présent rapport doit être accompagnée de la référence suivante:**

Eurofound (2018), *Progrès réalisés en matière de convergence de l'emploi*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

---

**Auteurs:** IRS (Istituto per la Ricerca Sociale), University of Bergamo, et Massimiliano Mascherini (Eurofound)

**Directeurs de recherche:** Massimiliano Mascherini et Martina Bisello

**Projet Eurofound:** Suivi de la convergence de l'emploi et des indicateurs socioéconomiques (171002)

---

**Luxembourg:** Office des publications de l'Union européenne

Le présent rapport et tous les documents connexes sont disponibles en ligne à l'adresse suivante:  
<http://eurofound.link/ef18059>

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2018

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments non couverts par le droit d'auteur d'Eurofound, l'autorisation doit être obtenue directement auprès des titulaires du droit d'auteur.

Image de couverture: © Kichigin/Shutterstock

Autres images: p. 1 © ProStockStudio/Shutterstock; p. 2 © Brian Maudsley/Shutterstock;  
p. 5 © Alexandros Michailidis/Shutterstock; p. 16 © industryviews/Shutterstock;  
p. 18 © Thomas Bethge/Shutterstock.

Toute question relative au droit d'auteur doit être adressée par écrit à l'adresse suivante:  
[copyright@eurofound.europa.eu](mailto:copyright@eurofound.europa.eu)

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) est une agence tripartite de l'Union européenne dont le rôle est de fournir des informations dans le domaine des politiques sociales et liées au travail et à l'emploi. Eurofound a été instaurée en 1975 par le règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil en vue de contribuer à la planification et à la mise en place de meilleures conditions de vie et de travail en Europe.

**Version imprimée:** ISBN: 978-92-897-1807-3 ISSN: 2599-8145 doi:10.2806/585 TJ-AR-18-006-FR-C

**PDF:** ISBN: 978-92-897-1808-0 ISSN: 2599-8188 doi:10.2806/956443 TJ-AR-18-006-FR-N

**Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail**

**Téléphone:** (+353 1) 204 31 00

**Courriel:** [information@eurofound.europa.eu](mailto:information@eurofound.europa.eu)

**Web:** [www.eurofound.europa.eu](http://www.eurofound.europa.eu)

**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.**

**Numéro gratuit\*:** 00 800 6 7 8 9 10 11

\*Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros commençant par 00 800 ou peuvent facturer ces appels.



# Introduction

La convergence des États membres tant du point de vue économique que social est primordiale pour l'UE parce qu'elle renforce la promesse d'une prospérité économique partagée, qui constitue la base du projet européen et a été fondamentale pour la création de l'euro. Les coûts sociaux importants causés par la crise économique de 2018 mettent en évidence le fait que la convergence économique n'est pas suffisante et qu'il convient d'accorder la même importance à la convergence sociale pour l'élaboration des politiques.

L'objectif est de parvenir à une convergence ascendante des résultats sociaux: améliorer les performances des États membres en matière d'emploi, de conditions de travail et de conditions de vie, tout en réduisant les disparités entre eux. Eurofound, dans ce contexte, s'est engagée à suivre les tendances en matière de convergence dans l'UE. Cette note d'orientation s'intéresse tout particulièrement à la convergence de l'emploi. Les résultats des États membres en matière d'emploi ont convergé au cours des deux dernières décennies. Cependant, la crise économique est venue interrompre cette tendance. Néanmoins, la reprise économique s'est accompagnée d'une relance de la convergence ascendante pour la plupart des indicateurs du marché de l'emploi.

L'objectif de cette note d'orientation est de fournir des preuves contribuant au débat relatif aux options politiques pour renforcer la convergence des États membres en matière d'emploi et empêcher les asymétries des performances.

Elle fournit une vision détaillée et mise à jour de la convergence de l'emploi, fondée sur les indicateurs représentant différentes dimensions:

- participation au marché du travail: taux d'activité et d'emploi;
- exclusion du marché du travail: taux de chômage et taux de chômage de longue durée;
- dynamique du marché du travail: taux d'emploi temporaire involontaire.

Ces conclusions sont tirées du rapport d'Eurofound intitulé *Progress in monitoring convergence in employment and the socioeconomic area*, dont la publication est prévue pour 2019.

La note examine une éventuelle option politique pour renforcer la convergence de l'emploi dans l'UE: un régime d'assurance chômage européen.



## Contexte politique

L'Union européenne est déterminée à assurer une croissance économique équilibrée et durable ainsi qu'une cohésion sociale et territoriale. Après la crise économique, les tendances bien établies de convergence des États membres en matière de résultats économiques et sociaux ont ralenti et, dans certains cas, se sont inversées. Cependant, depuis 2013, les tendances en matière de convergence ascendante ont été rétablies en ce qui concerne les principaux indicateurs économiques et sociaux. Malgré cette reprise, la divergence des performances entre les États membres continue de susciter de l'inquiétude parmi les décideurs politiques européens et nationaux. Des divergences économiques persistantes entre les États membres risquent de compromettre la promesse d'une prospérité économique partagée. Les divergences sociales et les disparités croissantes au sein des États membres entravent la réalisation de l'objectif final du projet européen qui vise à améliorer les conditions de vie et de travail au sein du marché unique.

La gravité et les effets à long terme de la crise ont fait que les décideurs politiques se sont concentrés sur le besoin de corriger les asymétries sociales et d'emploi en même temps que les disparités d'indicateurs économiques tels que le produit intérieur brut (PIB). Alors que la dimension sociale de l'intégration européenne a été négligée jusqu'à

récemment, la réflexion politique actuelle à l'échelle de l'UE reconnaît que la convergence économique doit aller de pair avec la convergence sociale. Pour y parvenir, il est nécessaire d'éviter de ne miser que sur la discipline budgétaire et l'austérité budgétaire, qui pourraient exacerber les inégalités socioéconomiques, particulièrement dans les pays et les régions les plus fragiles qui accusent déjà un retard.

*Le document de réflexion sur la dimension sociale de l'Europe* de la Commission datant de 2017 est révélateur de l'attention accrue accordée à une Europe sociale, décrivant les différentes interprétations du concept ainsi que les conditions sociales actuelles dans l'ensemble de l'UE et les tendances jusqu'en 2025. Il expose également les implications pour la dimension sociale des cinq scénarios potentiels pour l'UE présentés dans le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Il poursuit en décrivant de façon succincte les trois voies possibles pour une Europe sociale, allant de la priorité exclusivement accordée à la libre circulation des travailleurs, en passant par le développement d'une Europe à plusieurs vitesses, jusqu'à l'approfondissement de la dimension sociale à travers les États membres.

La déclaration de Rome 2017 comprenait un engagement renouvelé en faveur de l'Europe sociale. Elle a été suivie par le socle européen

des droits sociaux, qui a été mis en place dans le but explicite de guider les États membres vers une convergence ascendante. Le socle vise à garantir de meilleures conditions de travail et de vie dans toute l'Europe ainsi qu'un meilleur accès aux droits sociaux, y compris l'éducation et la formation, la protection sociale et les soins de santé, afin de lutter contre l'exclusion sociale. Il rassemble toutes les actions de l'UE dans les domaines de l'emploi et de la politique sociale dans un cadre commun comprenant trois dimensions:

- l'égalité des chances et l'accès au marché du travail;
- des conditions de travail équitables;
- l'inclusion et la protection sociale.

Un débat politique se poursuit sur les initiatives et options politiques permettant d'apporter aux États membres les outils susceptibles d'accroître leur capacité à résister aux chocs économiques et à prévenir les tendances divergentes des résultats en matière d'emploi. L'inclusion de mécanismes de coordination sociale et d'emploi dans le cadre du semestre européen a renforcé l'attention accordée par les institutions de l'UE à un large éventail de questions politiques en matière sociale et d'emploi. En outre, de nouveaux indicateurs en matière sociale et d'emploi ont été introduits dans le mécanisme de surveillance macroéconomique pour suivre l'évolution de ces questions (IRS, 2015).

Plusieurs propositions de réforme de l'union économique et monétaire (UEM), y compris les rapports des quatre présidents et des cinq présidents, envisagent l'introduction de stabilisateurs automatiques pour agir comme amortisseurs fiscaux transnationaux (Bordo et al, 2013; Farhi et Werning, 2014). L'option qui se voit accorder une certaine importance est celle d'un régime d'assurance chômage européen: «Un mécanisme de stabilisation automatique, supranational basé sur le chômage qui peut prendre différentes formes» (Beblavý et Lenaerts, 2017, p. 84). Bien que dans le débat actuel, la convergence sociale ne constitue pas l'objectif premier d'un tel régime, une discussion vive s'élève pour savoir si elle pourrait contribuer à une meilleure régulation des cycles économiques et réduire l'impact des récessions sur les citoyens européens.

L'idée d'un régime d'assurance chômage européen a été proposée pour la première fois en 1975 par le rapport Marjolin en tant qu'outil de politique budgétaire, de stabilisation macroéconomique et de redistribution (Commission européenne, 1975). Au fil des années, plusieurs propositions relatives à ce régime ont été examinées lors de débats académiques et politiques. Plus récemment, le *Document de réflexion sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire* de la Commission de 2017 envisage l'introduction d'un mécanisme européen de réassurance chômage, qui servirait de fonds de réassurance pour les régimes nationaux d'assurance chômage, pour offrir «une plus grande marge de manœuvre aux finances publiques nationales et contribuerait à des sorties de crise plus rapides et plus vigoureuses» (p. 26). Cette approche (également appelée régime «équivalent») prévoit que l'UE reçoive de l'argent de la part des gouvernements nationaux et qu'elle leur en reverse. À l'inverse, sous un «véritable» régime d'assurance, l'UE payerait directement les bénéficiaires.

Les États membres ont pris part au débat politique. En 2014, le ministère français de l'économie et des finances a publié un article soutenant l'établissement d'une assurance chômage commune de base au sein de la zone euro. Également en 2014, la présidence italienne du Conseil de l'Union européenne a organisé des débats à ce propos lors du Conseil informel des ministres de l'emploi, demandant l'élaboration d'un livre vert sur le sujet. En 2018 également, le ministère fédéral allemand des finances a présenté des plans pour la création d'un fonds de stabilisation du chômage conçu pour armer la zone euro contre les crises, en réponse à la demande de réforme profonde de l'union monétaire formulée par le président français, Emmanuel Macron.

En outre, plusieurs rapports universitaires ont proposé un régime d'assurance chômage européen comme moyen de contribuer à la restauration de la confiance des citoyens dans l'UE et ont examiné son utilisation en tant que mécanisme européen de stabilisation qui pourrait prendre différentes formes en fonction des objectifs politiques spécifiques (Dolls et al, 2016, 2018; Dullien, 2007, 2008, 2013, 2014; Esser et al, 2013).

La contribution des partenaires sociaux a été limitée, peut-être parce que la mise en œuvre d'un tel outil leur semble peu probable. En 2013, BusinessEurope, l'organisation des employeurs à l'échelle de l'UE, a déclaré que cela ne serait ni faisable, ni acceptable, ni réalisable d'un point de vue politique. L'organisation s'est opposée au niveau d'harmonisation des régimes de chômage nationaux et d'intégration budgétaire nécessaires, à la perte d'une partie de la souveraineté budgétaire et aux répercussions économiques négatives. La position de

BusinessEurope n'a pas changé et a une fois de plus été mise en évidence récemment (voir BusinessEurope, 2017).

En revanche, la Confédération européenne des syndicats (CES), la plus grande organisation syndicale représentant les travailleurs à l'échelle européenne, n'a pas exprimé clairement de position officielle. Elle a déclaré qu'elle demanderait des éclaircissements sur le régime examiné dans le document de réflexion de la Commission et continuerait ensuite à évaluer la question avec ses affiliés (CES, 2017).

# Principales conclusions

- Pendant la période de 2000 à 2017, une convergence ascendante des États membres a été observée en ce qui concerne les indicateurs de participation au marché du travail (taux d'activité et d'emploi) et d'exclusion du marché du travail (taux de chômage et taux de chômage de longue durée). Une augmentation des performances moyennes de l'UE dans son ensemble (mais pas dans tous les États membres) ainsi qu'une réduction des disparités entre États membres ont été constatées.
- La convergence ascendante des États membres dans trois de ces indicateurs – taux d'emploi, taux de chômage et taux de chômage de longue durée – a temporairement été inversée pendant les années de la crise économique et remplacée par un modèle descendant: une baisse des performances et une augmentation des disparités.
- Pour le seul indicateur de la dynamique du marché de l'emploi analysé, l'emploi temporaire involontaire, une tendance à la divergence descendante peut être observée de 2000 à 2017. Le taux d'emploi temporaire involontaire a augmenté pendant cette période, avec des disparités croissantes entre les États membres.
- L'analyse de la convergence des États membres au regard de ces indicateurs en matière de groupes démographiques montre différentes tendances en matière de participation au marché du travail et d'exclusion du marché du travail. Par exemple, on note une convergence ascendante entre les États membres en ce qui concerne les taux d'activité et d'emploi des femmes et des travailleurs plus âgés (entre 55 et 64 ans), ainsi qu'au niveau des taux d'activité et de chômage des travailleurs ayant un faible niveau d'éducation. À l'inverse, des divergences ont été constatées entre les États membres en ce qui concerne les taux d'emploi des jeunes travailleurs (entre 15 et 24 ans) et les individus ayant des niveaux d'éducation élevés.
- Bien que le rythme de convergence varie avec le temps et entre les groupes de pays [les États membres de la zone euro et de la zone non-euro; l'UE-15 (États membres d'avant 2004) et l'UE-13 (États membres d'après 2004)], les États membres ayant les moins bons résultats sur le marché du travail ont rattrapé les États membres les plus performants sur l'ensemble de la période.
- Les disparités en ce qui concerne les indicateurs du marché de l'emploi sont généralement plus importantes entre les régions de l'UE qu'entre les États membres de l'UE. En outre, dans certains cas, les modèles de convergence des régions diffèrent de ceux des États membres. Par exemple, une convergence des États membres en matière de taux d'emploi a été observée de 2004 à 2016, tandis que des divergences ont été enregistrées au niveau régional.
- Le rythme de convergence entre les États membres et les régions est généralement plus élevé pour l'UE-13 et les pays hors de la zone euro.



## Analyse des données disponibles

### Suivi de la convergence de l'emploi

La présente note d'orientation met principalement en évidence la convergence ascendante des États membres, et des régions, au niveau des résultats obtenus en matière d'emploi entre 2000 et 2017. Eurofound (2018) a défini la convergence ascendante d'un indicateur donné comme correspondant à une amélioration du niveau moyen de l'UE, visant un objectif politique, combinée à une réduction des disparités entre les États membres. Si tous les États membres améliorent leurs résultats au niveau de l'indicateur tandis que les disparités sont réduites, on parle de convergence ascendante stricte.

D'autres tendances sont possibles:

- convergence descendante (une baisse des performances et une réduction des disparités);
- convergence ascendante (une amélioration des performances et une augmentation des disparités);
- divergence descendante (une diminution des performances et une augmentation des disparités).

Le suivi de la convergence d'Eurofound en matière d'emploi suit neuf indicateurs classés en trois catégories:

- participation au marché du travail: taux d'activité, taux d'emploi et horaire moyen de travail hebdomadaire;
- exclusion du marché du travail: taux de chômage, taux de chômage de longue durée et NEET (jeunes sans emploi, éducation ou formation);
- dynamique de marché du travail: taux d'emploi temporaire involontaire, taux de travail à temps partiel involontaire et taux de transition des contrats temporaires vers des contrats permanents.

Un résumé des tendances à la convergence de ces indicateurs de 2000 à 2017 est proposé ci-après.

### Tendances dans l'UE, 2000-2017

De 2000 au deuxième trimestre de 2017, les États membres se sont rapprochés en ce qui concerne les indicateurs de participation au marché du travail et d'exclusion du marché du travail, et une convergence ascendante apparaît clairement dans l'UE. Cependant, cette convergence cache différentes tendances tant au fil du temps que dans les différents pays.

Jusqu'en 2008, une importante convergence ascendante en matière de taux d'emploi et de chômage était observée entre les différents États membres comme au sein de chacun d'entre eux (Commission européenne, 2014, 2016). Comparer l'UE-13 et l'UE-15 montre que, depuis 1995, les pays de l'UE-13 ont rattrapé ceux de l'UE-15 et que ce processus est toujours en cours. Au sein de l'UE-15, les États membres du sud de l'Europe ont perdu du terrain par rapport à leurs homologues du centre et du nord de l'Europe depuis 2005 environ, une tendance qui est devenue plus visible depuis la crise de 2008. La divergence croissante au sein de l'UE-15 est particulièrement évidente en ce qui concerne les indicateurs en matière d'emploi et de chômage (Eurofound, 2018; Huemer et Mahringer, 2018).

À l'exception du taux d'activité (qui montre clairement une convergence ascendante pendant toute la période de 2000 à 2017), la récession de 2008 a augmenté les disparités entre les États membres en ce qui concerne les indicateurs du marché de l'emploi, surtout dans la zone euro. Les États membres dont les marchés du travail sont déjà faibles, comme Chypre, la Grèce, l'Italie et l'Espagne, ont enregistré une détérioration dramatique des taux d'emploi et de chômage. Les disparités sur le marché du travail entre les États membres et dans la zone euro ont commencé à se réduire après 2014, se traduisant par un retour du taux de chômage à des niveaux proches de ceux observés avant la crise.

Les indicateurs de la dynamique du marché du travail montrent une divergence descendante qui a commencé même avant la crise. Les pourcentages d'emploi temporaire involontaire et de travail à temps partiel involontaire ont augmenté entre 2000 et 2007, tandis que le pourcentage des transitions des contrats temporaires vers des contrats permanents a diminué. La crise économique a accentué ces tendances, en réduisant les transitions et en augmentant le nombre d'emplois temporaires involontaires et à temps partiel. Tel a été particulièrement le cas dans la zone euro, où les disparités entre pays ont augmenté de façon plus importante qu'entre les pays en dehors de cette même zone. Les pays les plus éloignés de la moyenne de l'UE sont des pays méditerranéens : Chypre, Italie, Portugal et Espagne.

La divergence croissante est encore plus évidente au niveau régional, étant donné que les inégalités régionales se creusent au sein de tous les pays de l'UE depuis le milieu des années 1990 (Bongardt et al, 2013; Bouvet, 2007). Les disparités régionales ont été exacerbées par la crise et ont continué de se creuser durant la période 2012-2014 en raison de la différence d'impact qu'a eu la crise d'un pays à l'autre. Des régions tant du nord que du sud de l'Europe – surtout les États baltes, la Croatie, le Danemark, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Slovaquie et l'Espagne – ont enregistré une hausse considérable du chômage. En revanche, toutes les régions allemandes et certaines régions en Autriche, en Belgique, en Finlande et en Pologne n'ont presque pas enregistré de hausse ni même de diminution du chômage.

En ce qui concerne les différences de genre, les taux d'emploi des femmes variaient considérablement entre les régions d'Europe avant la crise. Les régions du sud de l'Italie et du sud de l'Espagne enregistraient les chiffres les plus bas. Depuis 2008, les tendances relatives à l'emploi des femmes sont variables, et aucune tendance géographique ne se dessine clairement. De plus, les taux ont sensiblement baissé dans les régions se caractérisant par des taux d'emploi des femmes à la fois relativement élevés et bas (Milio et al, 2014).

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, un inversement significatif des tendances à la convergence en matière de participation des jeunes au marché du travail a été constaté, principalement en raison de l'augmentation du chômage plutôt que de l'inactivité.

## Analyse détaillée de cinq indicateurs

Le reste de cette partie fournit une analyse détaillée des cinq indicateurs suivants:

- taux d'activité;
- taux d'activité;
- taux de chômage;
- taux de chômage de longue durée;
- taux d'emploi temporaire involontaire.

Afin de saisir les différents aspects de la convergence ascendante et de présenter des conclusions définitives sur les augmentations et les réductions des disparités, la convergence ascendante est mesurée ici selon une méthodologie élaborée par Eurofound (2018). Trois mesures de convergence s'appliquent:

- vérifier si les États membres se rapprochent, ce qui veut dire que les disparités entre eux se réduisent (convergence sigma);
- évaluer la distance totale entre les États membres et l'État membre le plus performant, en tant que modèle à suivre (convergence delta);
- établir dans quelle mesure les pays les moins performants rattrapent ceux qui sont les plus performants en examinant si le rythme de croissance des premiers est plus important que celui des derniers (bêta-convergence inconditionnelle).

Pour les cinq indicateurs, la convergence entre les États membres et au sein de ceux-ci est examinée, ainsi qu'entre divers groupes démographiques. L'analyse compare les

tendances au sein et à l'extérieur de la zone euro ainsi que les tendances dans l'UE-13 par rapport à l'UE-15. Elle mentionne également le rythme de convergence pour deux périodes: 2000-2017 et 2010-2017.

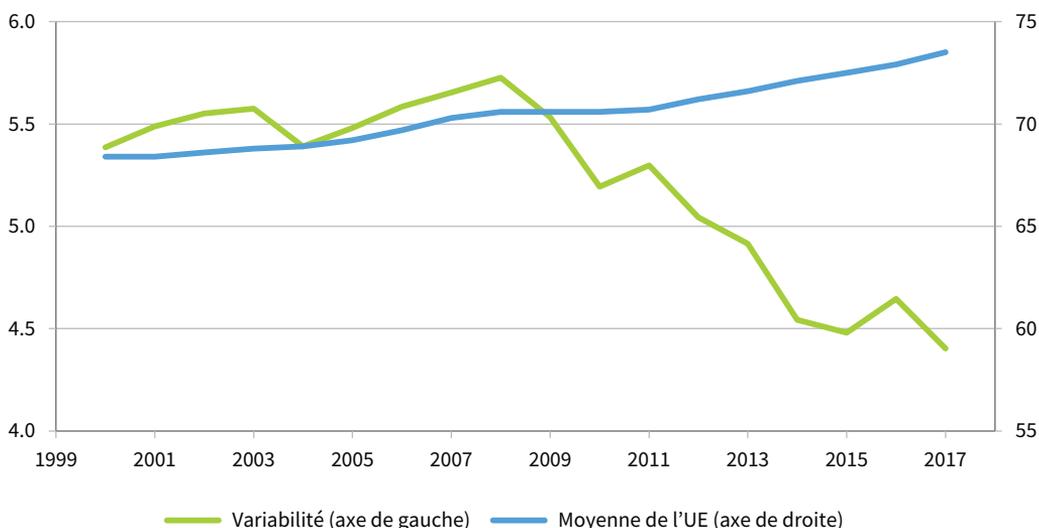
### Convergence du taux d'activité

Le taux d'activité est le pourcentage de personnes économiquement actives parmi la population totale âgée de 15 à 64 ans dans l'UE.

Une **convergence ascendante** globale est constatée pour cet indicateur de 2000 à 2017. Tandis que le taux d'activité moyen de l'UE est passé de 68,4 % à 73,4 % dans l'UE, les États membres se sont aussi rapprochés compte tenu de la diminution de la variabilité entre eux (Graphique 1).

Les tendances à la convergence diffèrent entre les sous-groupes au sein de la population active: les taux d'activité des femmes et des travailleurs plus âgés montrent des tendances à la convergence ascendante plus solides que le reste de la population active. Cependant, les disparités entre États membres se sont creusées pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

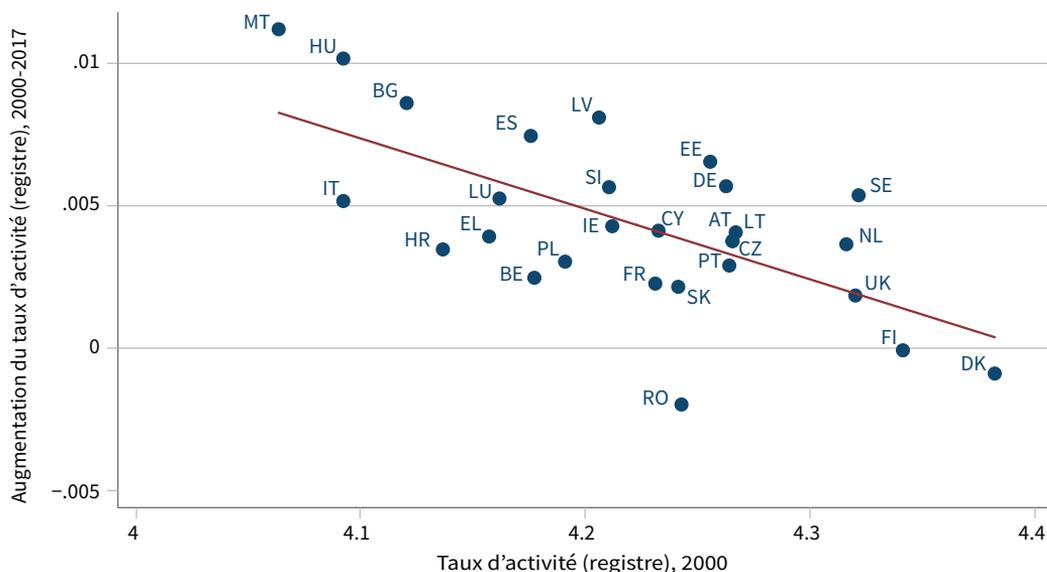
Graphique 1: La tendance à la convergence ascendante du taux d'activité, UE, 2000-2017



Remarque: La variabilité est exprimée en écart type.

Source: Calculs de l'auteur basés sur les données de l'enquête européenne sur les forces de travail (EFT-UE)

**Graphique 2: Rattrapage des États membres peu performants par rapport aux États membres les plus performants, taux d'activité, UE, 2000-2017**



Source: Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

Une réduction des disparités entre les États membres a été constatée par rapport aux pays les plus performants, le Danemark et la Suède.

Selon l'analyse, les États membres les moins performants ont rattrapé les plus performants pendant la période de 2000 à 2017 (graphique 2). Les pays de l'UE ayant un taux d'activité plus faible en 2000, tels que la Bulgarie, la Hongrie et Malte (comme le montre leur position sur l'axe X), montrent des taux de croissance plus élevés dans cet indicateur (comme le montre leur position sur l'axe Y). En revanche, le Danemark, la Finlande et le Royaume-Uni, des pays présentant des taux initiaux plus élevés, ont connu une croissance à un rythme moins soutenu, voire négatif.

En général, dans l'UE, le rythme de convergence de 2000 à 2017 est estimé à 2 % par an, et passe à 4 % par an lorsque seule la période de 2010 à 2017 est prise en compte.

Les tendances sont similaires à l'intérieur et à l'extérieur de la zone euro, bien que la réduction de la variabilité soit plus importante

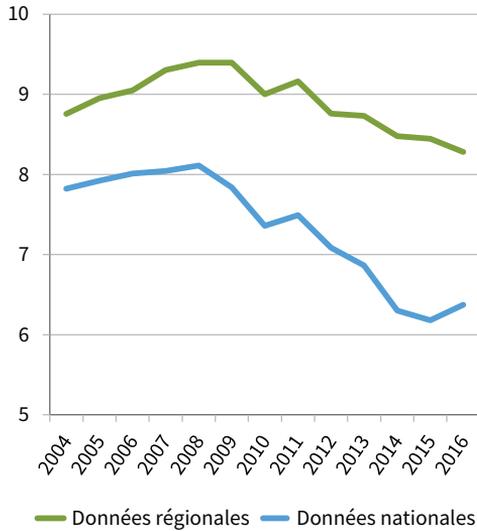
à l'extérieur, où les taux d'activité sont plus élevés. En outre, des différences émergent lors de la comparaison entre l'UE-13 et l'UE-15: au sein de l'UE-15, la convergence du taux d'activité s'est seulement produite avant 2010, tandis qu'au sein de l'UE-13, la convergence n'apparaît clairement qu'après 2010.

### Tendances régionales

Les disparités du taux d'activité sont plus élevées dans les régions NUTS 2 de l'UE<sup>1</sup> qu'entre les États membres, et la tendance à la convergence observée au niveau régional depuis 2009 est moins prononcée que la tendance nationale (graphique 3). En outre, l'analyse par groupes de pays montre une convergence au niveau régional seulement dans les États membres situés en dehors de la zone euro. Au sein de la zone euro, les disparités entre les régions sont plus importantes en 2017 qu'en 2000. Le rythme de convergence est plus rapide au sein des régions de l'UE-13 et des pays hors de la zone euro, et est presque nul au sein des régions de l'UE-15 et des États membres de la zone euro.

1 La nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS) est un classement du territoire économique de l'UE. Les NUTS 2 sont les principales régions en faveur de l'application des politiques régionales.

**Graphique 3: Convergence régionale vs convergence nationale du taux d'activité, UE, 2004-2016**



**Remarque:** La variabilité est mesurée en utilisant le coefficient de variation.  
**Source:** Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

Finalement, l'analyse de la variabilité au niveau régional montre que la réduction des disparités des taux d'activité dans l'UE est principalement due à une réduction des disparités entre les

États membres plutôt qu'à une réduction des disparités entre les régions au sein des États membres.

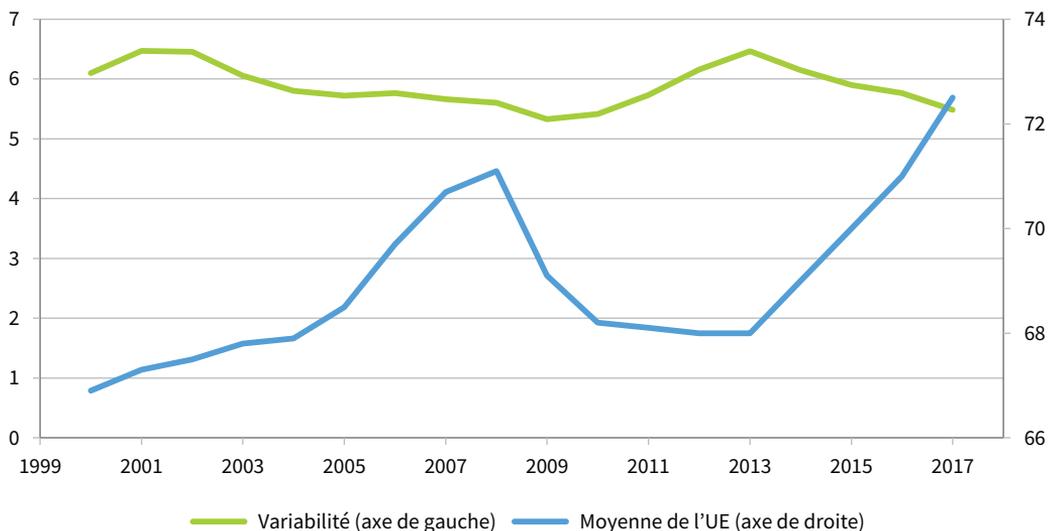
### Convergence du taux d'emploi

Le taux d'emploi est le pourcentage de personnes disposant d'un emploi parmi la population totale âgée de 20 à 64 ans dans l'UE.

La **convergence ascendante** apparaît clairement pour cet indicateur de 2000 à 2017. Le taux d'emploi est passé d'une moyenne de 66,9 % à 72,5 % dans l'UE au cours de cette période, et la variabilité entre les États membres a diminué (graphique 4). Cependant, cette tendance n'a pas été constante sur l'ensemble de la période. En effet, la convergence ascendante a été interrompue par la crise économique, se transformant en une divergence descendante entre 2008 et 2013, avec une chute du taux d'emploi et une variabilité accrue entre les États membres.

Les tendances à la convergence diffèrent entre les groupes sociodémographiques au sein de la population: l'analyse montre que les réductions des disparités en matière de taux d'emploi au sein des États membres sont plus élevées chez les femmes, les personnes plus âgées et celles présentant un faible niveau

**Graphique 4: Tendence à la convergence ascendante en matière de taux d'emploi, UE, 2000-2017**



**Remarque:** La variabilité est exprimée en écart type.  
**Source:** Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

d'éducation. En revanche, les disparités entre les États membres se sont creusées au niveau du taux d'emploi des jeunes jusqu'en 2013.

Une diminution de l'écart entre les États membres et les pays plus performants, qui une fois de plus sont le Danemark et la Suède, a été constatée.

Selon l'analyse, les États membres les moins performants ont rattrapé les plus performants de 2000 à 2017 (graphique 5). En 2000, les pays de l'UE ayant les taux d'emploi les moins élevés, notamment la Bulgarie, la Hongrie, Malte et la Pologne, affichent des taux de croissance plus élevés, tandis que les pays ayant des taux initiaux plus élevés, tels que le Danemark, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni, ont connu une croissance à un rythme moins soutenu ou négatif.

En général, le rythme de convergence en matière de taux d'emploi de 2000 à 2017 dans l'UE est estimé à 3 % par an, et passe à 6 % par an lorsque seule la période de 2010 à 2017 est prise en compte.

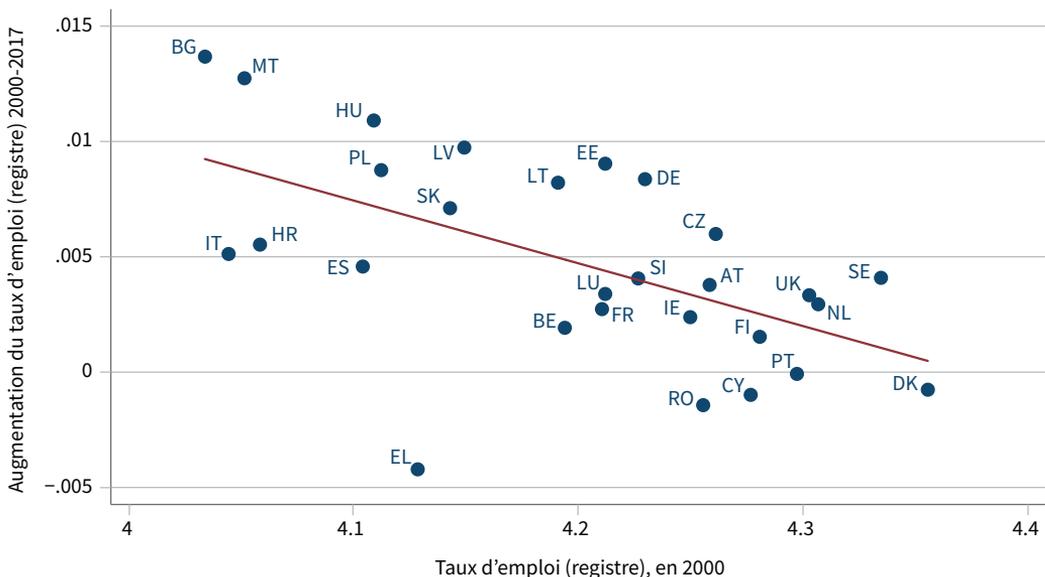
Sur l'ensemble de la période 2000-2017, une convergence ascendante claire du taux d'emploi peut être détectée uniquement dans

les États membres hors de la zone euro. Parmi les États membres de la zone euro, une divergence ascendante est observée et les disparités sont plus importantes en 2017 qu'en 2000. Le rythme de convergence a tendance à être plus faible surtout dans les pays au cœur de la zone euro – l'Autriche, la Belgique, la France, les Pays-Bas et la Suède – qui présentaient des taux initiaux similaires. Le rythme de convergence est plus élevé dans l'UE-13, dont les taux d'emploi initiaux variaient considérablement, par rapport à l'UE-15.

### Tendances régionales

L'analyse des données régionales au niveau NUTS 2 montre que les disparités en matière de taux d'emploi sont plus importantes entre les régions de l'UE qu'entre les États membres de l'UE (graphique 6). De plus, de 2000 à 2017, les disparités en matière de taux d'emploi se sont creusées entre les régions de l'UE. De fait, au niveau régional, le processus de divergence causé par la crise économique a débuté plus tôt et est plus prononcé qu'au niveau national. De 2000 à 2017, la convergence au niveau régional se produit seulement dans les États membres situés hors de la zone euro et dans

**Graphique 5: Rattrapage des États membres peu performants par rapport aux États membres les plus performants, taux d'emploi, UE, 2000-2017**



Source: Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

**Graphique 6: Convergence régionale vs convergence nationale du taux d'emploi, UE, 2004-2016**



**Remarque:** La variabilité est mesurée en utilisant le coefficient de variation.

**Source:** Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

l'UE-13, mais pas entre les régions au sein de la zone euro ou au sein de l'UE-15.

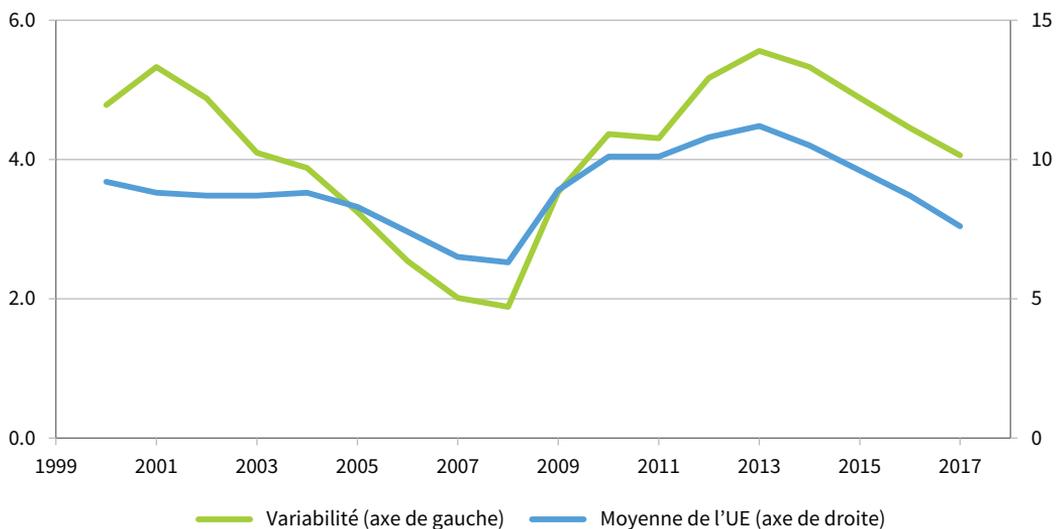
## Convergence du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de personnes âgées de 15 à 74 ans qui sont économiquement actives et disponibles sur le marché de l'emploi mais qui n'ont pas de travail.

Une tendance à la convergence ascendante a été constatée pour cet indicateur au cours de la période de 2000 à 2017 (graphique 7). Le taux de chômage moyen dans l'UE est passé de 8,8 % à 7,6 %, et la variabilité entre les États membres a diminué. Le processus de convergence a été interrompu par la crise économique, passant à une tendance à la divergence descendante étant donné que le taux moyen de chômage a augmenté et la variabilité du taux entre les États membres a augmenté de 2008 à 2013. Depuis 2013 environ, la convergence ascendante en matière de taux de chômage a repris parmi les pays de l'UE.

Les tendances à la convergence en matière de taux de chômage diffèrent entre les sous-groupes de travailleurs, surtout au lendemain de la crise. De fait, l'analyse montre une forte augmentation des disparités en matière de taux de chômage chez les hommes entre les États membres pendant les premières années de la crise (2008-2011); depuis 2012, un retour

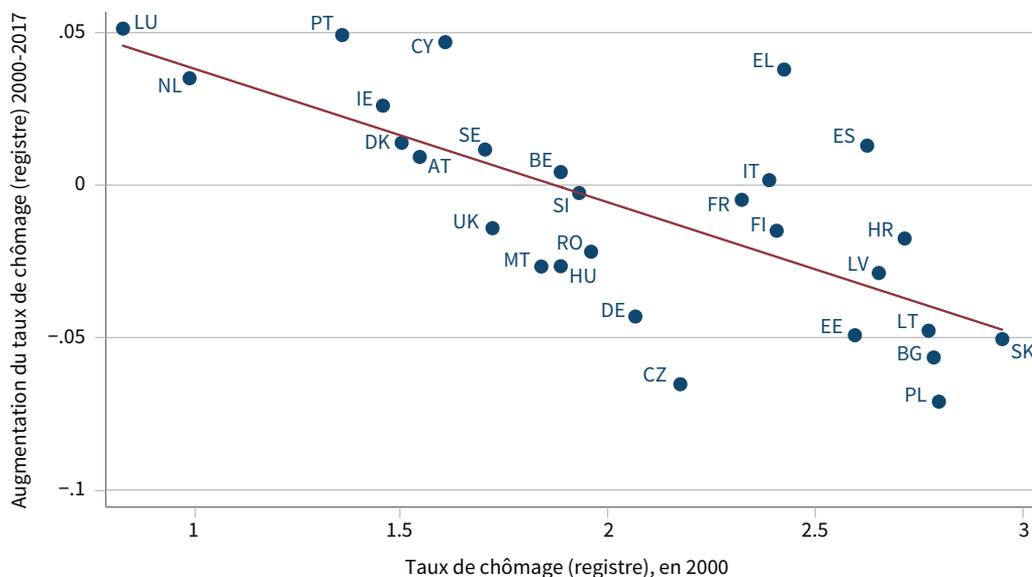
**Graphique 7: Convergence ascendante en matière de taux de chômage, UE, 2000-2017**



**Note:** Variability is measured using the standard deviation.

**Source:** Authors' calculations based on EU-LFS data

**Graphique 8: Rattrapage des États membres peu performants par rapport aux États membres les plus performants, taux de chômage, UE, 2000-2017**



Source: Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

à une légère tendance à la convergence a été observé. En revanche, la crise a déclenché un processus de divergence persistant en matière de taux de chômage chez les femmes. En outre, pour les travailleurs âgés de 25 à 54 ans et ceux ayant un niveau d'éducation élevé, la divergence en matière de taux de chômage entre les pays de l'UE, qui a débuté en 2008, est plus marquée s'agissant des jeunes travailleurs et de ceux ayant un faible niveau d'éducation. De fait, en ce qui concerne ce dernier groupe, un déclin constant des disparités entre États membres a été enregistré.

Une réduction des disparités en matière de taux de chômage par rapport aux États membres les plus performants est observée, surtout au cours des années précédant la crise. Les pays affichant les taux de chômage les plus faibles sont le Luxembourg et les Pays-Bas durant la période avant la crise, et l'Autriche et l'Allemagne après la crise.

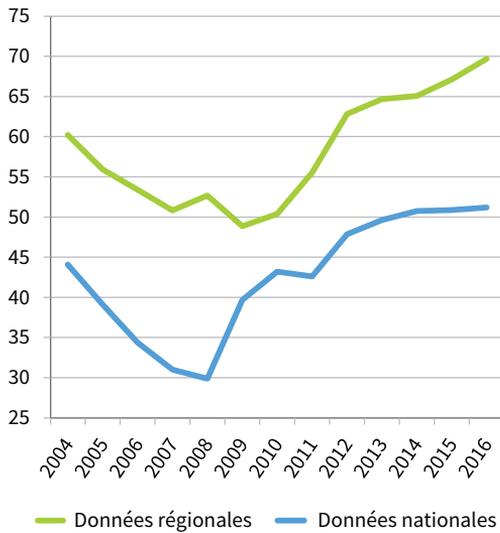
Selon l'analyse, pour cet indicateur, les pays les moins performants ont rattrapé les plus performants de 2000 à 2017 (graphique 8). Parmi les États membres affichant les taux de

chômage les plus élevés en 2000 – les États baltes, la Bulgarie, la Pologne et la Slovaquie – les réductions étaient plus importantes, tandis que dans les pays ayant des taux initiaux plus faibles – tels que l'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas – les réductions étaient plus faibles, ou les taux de chômage avaient même augmenté.

En général, le rythme de convergence de 2000 à 2017 dans l'UE est estimé à 4 % par an, et passe à 7 % par an lorsque seule la période de 2010 à 2017 est prise en compte.

Les tendances en ce qui concerne le taux de chômage moyen étaient similaires au sein et en dehors de la zone euro. Cependant, dès le début de la crise, le taux de chômage moyen de la zone euro a dépassé celui hors zone euro, et l'écart s'est creusé au fil du temps, atteignant près de 3 points de pourcentage en 2017. En outre, avant la crise, les disparités entre les pays étaient plus importantes hors de la zone euro, tandis qu'après 2007, les disparités sont devenues plus importantes au sein de la zone euro.

**Graphique 9: Convergence régionale vs convergence nationale du taux de chômage, UE, 2004-2016**



**Remarque:** La variabilité est mesurée en utilisant le coefficient de variation.  
**Source:** Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

### Tendances régionales

L'analyse des données relatives aux NUTS 2 montre qu'au cours de la période allant de 2004 à 2016, les disparités en matière de taux

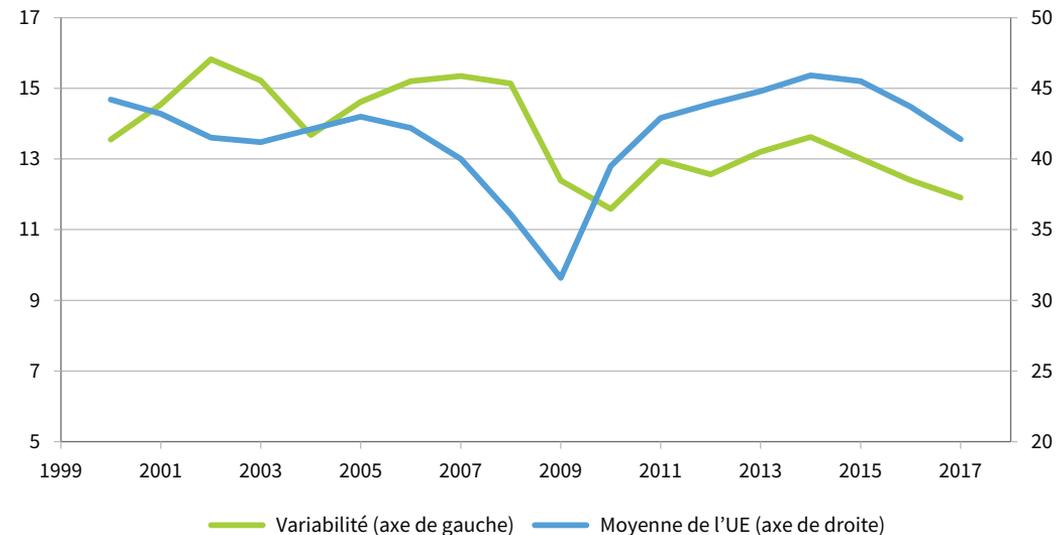
de chômage étaient plus importantes entre les régions de l'UE qu'entre les pays de l'UE (graphique 9). En outre, les disparités se sont creusées entre les régions de l'UE. L'analyse de la convergence ascendante par groupes de pays montre qu'en dehors de la zone euro, les tendances sont similaires entre les pays et les régions. Cependant, ce n'est pas le cas pour les pays et les régions au sein de la zone euro.

### Convergence du taux de chômage de longue durée

Le taux de chômage de longue durée est le pourcentage de personnes âgées de 15 à 74 ans qui sont au chômage depuis plus de 12 mois.

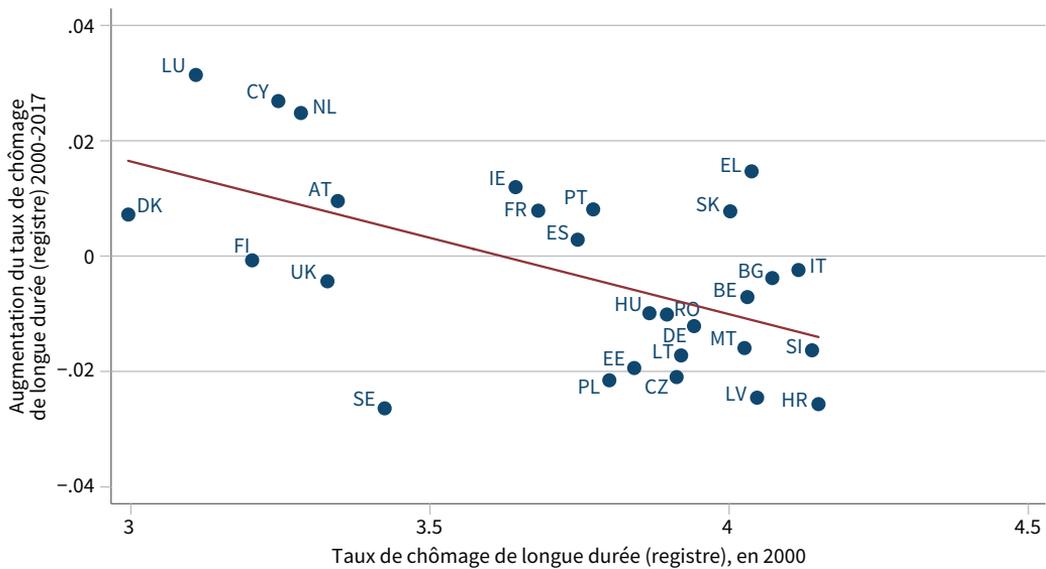
Une **convergence ascendante** a été constatée pour cet indicateur de 2000 à 2017. Le taux moyen de chômage de longue durée dans l'UE est passé de 44,2 % à 41,4 %, et la variabilité entre les États membres a diminué (graphique 10). Cependant, différentes tendances émergent lorsqu'on examine des sous-périodes avant et après la crise. La convergence ascendante observée depuis 2000 a été remplacée par une tendance à la divergence descendante de 2009 à 2014, caractérisée par une forte hausse du taux moyen de chômage de longue durée (+14 points de pourcentage) ainsi qu'une augmentation de la variabilité entre États membres. La convergence ascendante a repris en 2014.

**Graphique 10: Convergence ascendante en matière de taux de chômage de longue durée, UE, 2000-2017**



**Remarque:** La variabilité est exprimée en écart type.  
**Source:** Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

**Graphique 11: Rattrapage des États membres peu performants par rapport aux États membres les plus performants, taux de chômage de longue durée, UE, 2000-2017**



Source: Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

Les disparités en matière de taux de chômage de longue durée entre les États membres sont plus importantes chez les femmes que chez les hommes. Cependant, les taux de chômage de longue durée, tant chez les hommes que chez les femmes, montrent des tendances à la convergence similaires de 2000 à 2017.

Une réduction des disparités en matière de taux de chômage de longue durée par rapport aux pays les plus performants a été constatée. De manière générale, les pays scandinaves, l'Autriche, le Luxembourg et le Royaume-Uni affichaient des taux de chômage de longue durée relativement bas pendant cette période.

L'analyse met en évidence un rattrapage relativement marqué des États membres les moins performants au cours de la période allant de 2000 à 2017 (graphique 11). Les réductions étaient plus importantes dans les États membres dont les taux de chômage de longue durée étaient plus élevés en 2000 – tels que les États baltes, la Croatie, Malte et la Slovénie – que dans les pays dont les taux de chômage de longue durée initiaux étaient plus bas – tels que Chypre, le Danemark, le Luxembourg et les Pays-Bas.

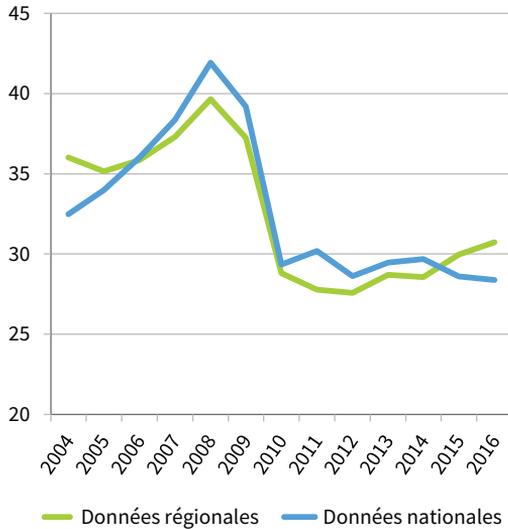
En général, le rythme de convergence de 2000 à 2017 est estimé à 3 % par an, et passe à 5 % par an pour la période allant de 2010 à 2017.

On observe des différences entre les États membres situés au sein et en dehors de la zone euro. De 2000 à 2017, les pays n'appartenant pas à la zone euro ont affiché une convergence ascendante, avec une réduction significative de la dispersion générale et des taux moyens de chômage de longue durée. Au sein de la zone euro, une divergence descendante a été constatée en raison d'une augmentation considérable du taux de chômage de longue durée pendant la crise et d'une reprise plus lente. Après 2010, la convergence a été particulièrement importante dans la zone euro ainsi que dans l'UE-13.

### Tendances régionales

L'analyse des données régionales au niveau NUTS 2 au cours de la période allant de 2004 à 2016 montre que les disparités des taux de chômage de longue durée aux niveaux régional et national sont similaires, les deux ayant observé une baisse (graphique 12). Pendant cette période, les régions affichant des taux élevés de chômage de longue durée ont rattrapé les régions ayant des taux plus bas.

**Graphique 12: Convergence régionale vs convergence nationale du taux de chômage de longue durée, UE, 2004-2016**



**Remarque:** La variabilité est mesurée en utilisant le coefficient de variation.  
**Source:** Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

Le processus de convergence saute davantage aux yeux durant la période allant de 2004 à 2010.

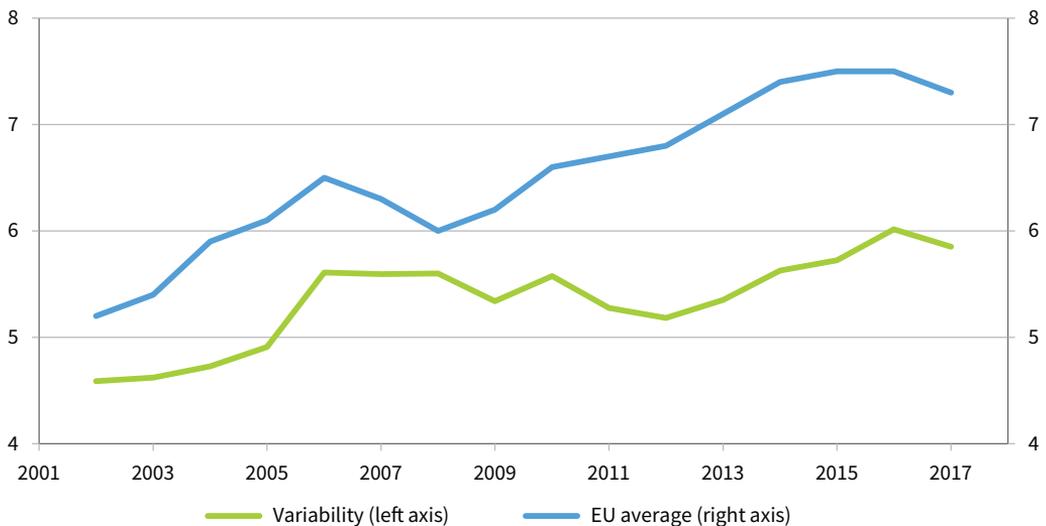
### Convergence du taux d'emploi temporaire involontaire

L'emploi temporaire involontaire est le pourcentage de salariés âgés de 20 à 64 ans travaillant sous contrat à durée déterminée parce qu'ils n'ont pas été en mesure de trouver un emploi permanent.

Cet indicateur montre une tendance à la **divergence descendante** de 2002 à 2017. Le taux d'emploi temporaire moyen dans l'UE est passé de 5,2 % à 7,3 % au cours de cette période, et la variabilité entre les États membres s'est accrue (graphique 13). En général, la variabilité s'est accrue: la divergence entre les États membres est particulièrement visible jusqu'en 2008; elle est ensuite restée stable pendant la crise avant de reprendre à partir de 2013.

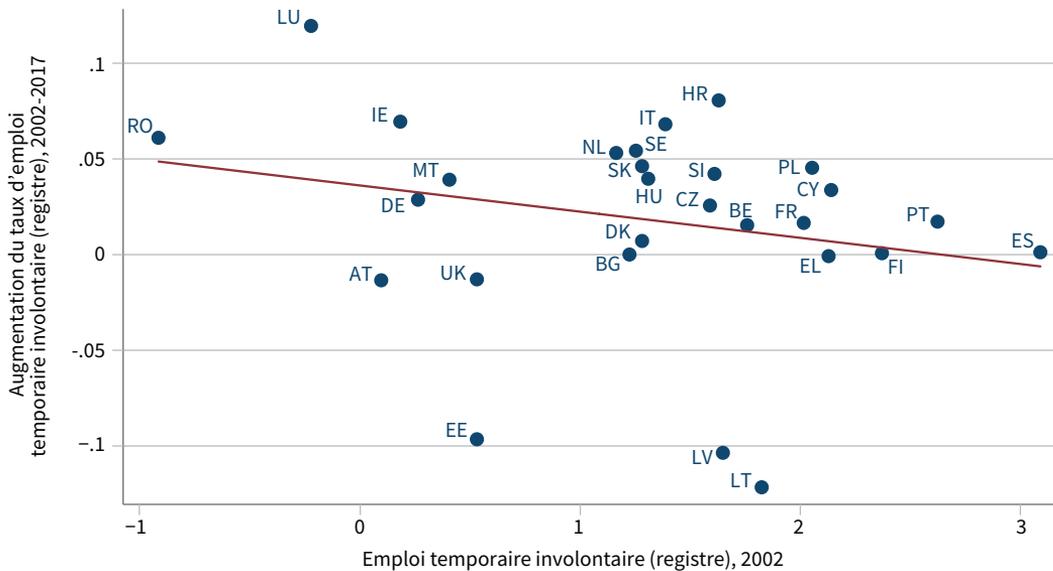
Une augmentation des disparités par rapport aux pays les plus performants a été constatée pour cet indicateur. De fait, pour certains pays, notamment Chypre, la Hongrie, l'Italie, la

**Graphique 13: Tendence à la divergence descendante du taux d'emploi temporaire involontaire, UE, 2002-2017**



**Remarque:** La variabilité est exprimée au moyen du coefficient de variation.  
**Source:** Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

**Graphique 14: Rattrapage des États membres peu performants par rapport aux États membres les plus performants, taux d'emploi temporaire involontaire, UE, 2000-2017**



**Source:** Calculs de l'auteur basés sur les données de l'EFT-UE

Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, l'écart avec les pays les plus performants s'est creusé.

Les États membres les moins performants n'ont pas rattrapé les plus performants pour cet indicateur (graphique 14). Les réductions les plus fortes de l'indicateur ont été enregistrées dans les États membres dont les taux de départ étaient bas.

Une divergence descendante est observée au sein et en dehors de la zone euro. Cependant, l'augmentation la plus importante tant au niveau du taux moyen d'emploi temporaire

involontaire que de la variabilité entre les États membres a été enregistrée en dehors de la zone euro de 2002 à 2006.

De 2002 à 2017, la convergence est évidente uniquement dans l'UE-15 et dans les pays périphériques de la zone euro (l'Irlande et les États membres méditerranéens), qui convergent vers des taux d'emploi temporaire involontaire plus élevés.

Aucune donnée NUTS 2 n'est disponible pour cet indicateur.



## Orientations politiques

### **Reprise de la convergence ascendante**

Il ressort des données de la présente note d'orientation que, pour la plupart des indicateurs du marché du travail, le choc de la crise a été absorbé. La situation actuelle est la même que celle avant la crise, voire meilleure pour certains indicateurs, tant au niveau de l'indicateur que de l'ampleur des disparités entre les États membres. Cela est particulièrement vrai pour les taux d'emploi et de chômage ainsi que pour le taux d'activité. La situation est moins positive s'agissant du taux d'emploi temporaire involontaire.

### **Tendances différentes entre les régions et les groupes démographiques**

Malgré l'image positive que véhicule la reprise de la convergence ascendante au niveau des États membres, l'analyse de la convergence des régions et des différents groupes sociodémographiques au sein de la population montre des évolutions moins positives. Pour certains indicateurs, les différences sont plus importantes entre les régions qu'entre les pays, avec un rythme de convergence plus soutenu au sein de l'UE-13. En outre, les tendances à la convergence de certains indicateurs au niveau des États membres ne se reflètent pas au niveau régional. Par exemple, la convergence du taux d'emploi parmi les États membres se produit en même temps que la divergence entre les régions. L'analyse montre également que des divergences existent au niveau du taux d'emploi

des jeunes travailleurs et des travailleurs ayant un niveau d'éducation plus élevé. Ces conclusions indiquent qu'il conviendrait d'accorder plus d'attention au niveau régional afin de garantir que la croissance de l'emploi et la réduction des disparités s'étendent à tous les niveaux géographiques et à toutes les personnes en âge de travailler.

### **Option politique: le régime d'assurance chômage européen**

Étant donné l'étendue du domaine de l'emploi et la multiplicité des facteurs qui influencent les évolutions du marché de l'emploi, les interventions politiques envisageables pour soutenir la convergence des États membres quant à leurs résultats en matière d'emploi sont immenses. Nous examinons ici les arguments en faveur et contre une option politique, déjà mentionnée auparavant, à savoir un régime d'assurance chômage européen, qui a été examinée en tant que mécanisme destiné à soutenir les citoyens et à protéger les États membres des chocs économiques qui affaiblissent la convergence.

D'un point de vue politique, la mise en place d'un régime d'assurance chômage européen se justifie par le fait qu'il pourrait éventuellement offrir des avantages importants.

- Il pourrait servir de mécanisme anticyclique, automatique et rapide, soutenant la consommation et la demande

intérieure pendant les récessions, avec un effet multiplicateur (Beblavý et al, 2015). Il servirait donc de mécanisme de stabilisation macroéconomique de l'UE et pourrait éventuellement avoir plus d'impact que les régimes nationaux en raison d'effets de lissage spatiaux et intertemporels plus importants. Il pourrait aussi offrir une couverture plus large, être plus généreux que les régimes nationaux, et centraliser les risques.

- Utilisé en tant que mécanisme de réassurance, il ne serait activé qu'en cas de chocs importants en matière de chômage, empêchant une redistribution permanente entre les pays riches et les pays pauvres. Un tel fonds de réassurance serait beaucoup plus facilement utilisable au niveau international que d'autres options qui impliquent une coexistence de régimes européens et nationaux.
- Il pourrait soutenir la convergence socioéconomique ascendante et la cohésion sociale en ayant des effets redistributifs positifs tant au niveau individuel que territorial, soutenant les travailleurs qui sont davantage susceptibles de supporter les coûts sociaux d'un ralentissement économique, ainsi que les régions ou les pays les plus touchés. Les régimes nationaux d'assurance chômage pourraient être consolidés, améliorant la protection des chômeurs (en termes de nombre de personnes protégées ou du niveau de protection offert) et soutenant l'introduction d'exigences minimales pour les politiques d'activation. Ce mécanisme qui renforcera la dimension sociale de l'UE contribuerait également à la légitimité du projet européen (Andor, 2014). En fonction de sa conception, ce régime pourrait être perçu comme un signe de solidarité entre les pays et les citoyens.
- Le coût budgétaire devrait être relativement bas (estimé à 1 % maximum du PIB de l'UE) par rapport à d'autres mesures d'aide au revenu. Une base juridique pour le financement peut être trouvée au sein du cadre légal existant, tel que le cadre financier pluriannuel. Mettre en place le financement dans le cadre du budget général semble être l'option la plus simple et privilégiée (plutôt que de le mettre en place en dehors du budget).

Cependant, la mise en œuvre d'un tel régime s'accompagne également d'inconvénients importants et d'arguments en sa défaveur.

- La faisabilité opérationnelle et juridique d'un régime de chômage à l'échelle de l'UE a été remise en question. Des doutes ont été soulevés quant au fait de savoir si un tel régime pourrait être mis en place au sein du cadre juridique existant de l'UE, sans qu'une modification des traités ne soit nécessaire. Les modifications législatives nécessaires dépendraient en grande partie de la façon dont est conçu le régime. Par exemple, moins de modifications seraient nécessaires si un régime de réassurance était introduit, tandis qu'un véritable régime d'assurance augmenterait considérablement la charge administrative et limiterait la faisabilité opérationnelle.
- Les régimes nationaux d'assurance chômage reflètent des choix et des préférences historiques et politiques. Ils sont mis en œuvre par les administrations existantes; leur harmonisation est donc susceptible d'être complexe.
- Il existe un risque que certains pays deviennent des contributeurs permanents pendant que d'autres sont des bénéficiaires permanents. Le risque de danger moral serait également élevé: les gouvernements des pays bénéficiaires pourraient éviter les politiques et les réformes structurelles impopulaires, telles que les réformes du marché du travail, sachant que le régime de l'UE offrirait un soutien financier accru en cas de chômage élevé et de déséquilibres structurels.
- La portée géographique d'un régime d'assurance chômage européen n'est toujours pas claire; il conviendrait de clarifier si le régime s'appliquerait à tous les États membres ou seulement aux pays de l'UEM.

De nombreux facteurs modèrent le soutien en faveur d'un tel régime. Cependant, l'équilibre entre les avantages et les inconvénients varie considérablement en fonction de la façon dont le régime est conçu, et plusieurs propositions ont été débattues pendant des années. Il est important d'agir maintenant en période de convergence ascendante afin d'éviter une future divergence et de minimiser le risque de chocs asymétriques futurs.



## Ressources

Toutes les publications d'Eurofound sont disponibles à l'adresse suivante:

[www.eurofound.europa.eu](http://www.eurofound.europa.eu)

Thème traité sur le site web d'Eurofound, «Suivi de la convergence dans l'Union européenne»:

<http://eurofound.link/convergence>

EU convergence monitoring hub: <http://eurofound.link/convergencehub>

Andor, L (2014), «Basic European unemployment insurance – The best way forward in strengthening the EMU's resilience and Europe's recovery», *Intereconomics*, Vol 49, n° 4, p 184–189.

Beblavý, M. et Lenaerts, K (2017), *Feasibility and added value of a European unemployment benefits scheme*, Centre d'études de la politique européenne (CEPS), Bruxelles.

Beblavý, M, Gros, D., et Maselli, I. (2015), *Reinsurance of national unemployment benefit schemes*, Document de travail du CEPS, n° 401, Bruxelles.

Beblavý, M., Marconi, G. et Maselli, I. (2017), *A European unemployment benefit scheme: The rationale and the challenges ahead*, Commission européenne, Bruxelles.

Bongardt, A., Torres, F., Hefeker, C., Wunsch, P., et Hermann, C. (2013), «Convergence in the EU», *Intereconomics*, Vol. 48, n° 2, p. 72–92.

Bordo, M., Jonung, L. et Markiewicz, A. (2013), «A fiscal union for the euro: Some lessons from history», *CESifo Economic Studies*, Vol. 59, n° 3, p. 449–488.

Bouvet, F. (2007), *Dynamics of regional income inequality in Europe and impact of EU regional policy and EMU*, document présenté à la réunion annuelle nord-américaine de la Regional Science Association International, Savannah, GA, États-Unis.

BusinessEurope (2013), *Automatic stabilizers for the Eurozone: Pros and cons of a European unemployment benefit scheme*, Bruxelles.

BusinessEurope (2017), *First phase consultation of social partners under Article 154 TFEU on a possible action addressing the challenges of access to social protection for people in all forms of employment in the framework of the European Pillar of Social Rights*, Bruxelles.

CES (Confédération européenne des syndicats) (2017), *Document de réflexion sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire*, évaluation de la CES (position de la CES), Bruxelles.

Commission européenne (1975), *Report of the study group in economic and monetary union* [rapport Marjolin], Bruxelles.

Commission européenne (2014), *Employment and social developments in Europe 2014*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Commission européenne (2016), *Employment and social developments in Europe 2016*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Commission européenne, (2017a), *La Commission présente le socle européen des droits sociaux*, communiqué de presse, IP/17/1007, Bruxelles.

Commission européenne (2017b), *Document de réflexion sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire*, COM(2017) 291, Bruxelles.

Commission européenne (2017c), *Document de réflexion sur la dimension sociale de l'Europe*, COM(2017) 206 final, Bruxelles.

Commission européenne (2017d), *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe*, Bruxelles.

Dolls, M., Fuest, C., Neumann, D., et Peichl, A. (2016), «Reconciling insurance with market discipline: A blueprint for a European fiscal union», *CEifo Economic Studies*, Vol. 62, n° 2, p. 210–231.

Dolls, M., Fuest, C., Neumann, D., et Peichl, A. (2018), «An unemployment insurance scheme for the euro area? A comparison of different alternatives using microdata», *International Tax and Public Finance*, Vol. 25, n° 1, p. 273–309.

Dullien, S. (2007), *Improving economic stability in Europe: What the euro area can learn from the United States' unemployment insurance*, Working Paper FG 1, German Institute for International and Security Affairs (SWP), Berlin.

Dullien, S. (2008), *Eine Arbeitslosenversicherung für die Eurozone: Ein Vorschlag zur Stabilisierung divergierender Wirtschaftsentwicklungen in der Europäischen Währungsunion*, SWP-Studie 2008/ S01, Berlin.

Dullien, S. (2013), *A European unemployment insurance as a stabilization device – Selected issues*, document présenté pour un atelier de réflexion à la DG EMPL, Bruxelles, 2 juillet.

Dullien, S. (2014), *A European unemployment benefit scheme: How to provide for more stability in the euro zone*, Bertelsmann-Stiftung, Gütersloh, Allemagne.

Esser, I., Ferrarini, T., Nelson, K., Palme, J. and Sjøberg, O. (2013), *Unemployment benefits in EU Member States*, Commission européenne, Bruxelles.

Eurofound (2018), *Upward convergence in the EU: Concepts, measurements and indicators*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Eurofound (à venir), *Progress in monitoring convergence in employment and the socioeconomic area*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Farhi, E. et Werning, I. (2014), *Fiscal unions*, NBER Working Papers n° 18280, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, États-Unis.

Huemer, U. and Mahringer, H. (2018), *Labour Market Monitor 2017. A Europe-wide labour market monitoring system updated annually*, WIFO Studies, WIFO, n° 61128.

IRS (Istituto per la Ricerca Sociale) (2015), *Prise en compte des indicateurs sociaux et en matière d'emploi dans la surveillance macroéconomique*, étude pour la commission EMPL, Parlement européen, Bruxelles.

Juncker, J.-C., Tusk, D., Dijsselbloem, J., Draghi, M. et Schulz, M. (2015), *Compléter l'Union économique et monétaire européenne* [Le rapport des cinq présidents], Commission européenne, Bruxelles.

Milio, S., Crescenzi, R., Schelkle, W., Durazzi, N., Garizova, E., Janowski, P. et al (2014), *Impact of the economic crisis on the economic, social and territorial cohesion of the European Union*, Parlement européen, Bruxelles.

Ministère de l'Économie et des Finances (France) (2014), «Une assurance chômage pour la zone euro», *Trésor-Éco*, n° 132.

Van Rompuy, H., Barroso, J. M., Juncker, J.-C. et Draghi, M. (2012), *Vers une véritable Union économique et monétaire* [Le rapport des quatre présidents], Commission européenne, Bruxelles.

À la suite de la crise économique, les décideurs politiques et les dirigeants européens ont reconnu que la convergence économique et la convergence sociale doivent aller de pair s'ils veulent réaliser les objectifs de l'union monétaire et économique. La présente note d'orientation fournit une image actualisée de la convergence des résultats en matière d'emploi dans les États membres et les régions de l'UE. Cinq indicateurs clés du marché du travail sont examinés. L'étude constate une convergence ascendante des États membres au regard de la plupart des indicateurs d'emploi au cours des deux dernières décennies. En revanche, l'analyse de la convergence régionale et de la convergence en ce qui concerne différents groupes sociodémographiques au sein de la population montre des évolutions moins positives.

La présente note d'orientation examine également l'option politique qui consiste à mettre en œuvre un régime d'assurance chômage européen afin de renforcer la convergence, ou d'éviter la divergence, au sein de l'UE.

---

**La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) est une agence tripartite de l'Union européenne dont le rôle est de fournir des informations dans le domaine des politiques sociales et liées au travail. Eurofound a été instaurée en 1975 par le règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil en vue de contribuer à la planification et à la mise en place de meilleures conditions de vie et de travail en Europe.**

